



# LE TOUR DU LAC

Mensuel  
d'informations municipales

*Municipalité de Lac-Édouard*

## Inauguration du sentier « Les oiseaux du Magasin général »

Volume 11 numéro 6

Juin 2017



Le samedi 10 juin dernier avait lieu l'inauguration du sentier « Les Oiseaux du Magasin général » en présence de plusieurs personnalités dont madame Julie Boulet, députée de Lavolette, ministre du Tourisme et ministre responsable de la Mauricie, de Ville de La Tuque : messieurs Normand Beaudoin, maire et Marco Lethiecq, directeur général, mesdames Danielle Rémillard, directrice développement et gestion des programmes au SDEF, Hélène Pelletier, directrice infrastructures d'accueil, ski et projets municipaux, de Lac-

Édouard : monsieur Larry Bernier, maire de Lac-Édouard, madame Johanne Marchand, directrice générale, madame Sylvie Francoeur, directrice marché des particuliers et monsieur Michael Lavigne, directeur services aux membres et opérations de la Caisse Desjardins de La Tuque ainsi que monsieur Claude Lavoie, président de la Coop de Solidarité de Lac-Édouard. Une cinquantaine de personnes ont assisté à l'événement.



Surprise! En effet, monsieur Yvon L'Heureux, le président-fondateur de la Coop de Solidarité de Lac-Édouard ayant décidé de ne pas renouveler son mandat au sein du Conseil d'administration de la Coop, nous avons profité de l'occasion pour le remercier pour son dévouement au sein de la Coop. À cette fin, une plaque commémorative a été dévoilée et le pavillon bordant le sentier portera le nom « Pavillon Yvon-L'Heureux » en son honneur.



### *Dans ce numéro :*

Inauguration du sentier ...	1
	2
Zec Menokeosawin	3
Ouverture du Triton	4
Bénévoles recherchés pour la Fête Nationale 2017	4
Programmation Fête Nationale	5
Un été chaud à Lac-Édouard	6
Vente de garage au profit de l'église	7
Employé de voirie recherché	8
Petites annonces	9
Chronique l'Avertisseur	10
Des nouvelles de votre Coop	11
Cueillette déchets	12
Circulation sur le lac	
Petits cuistots	13
Poème	
Ensemencement du lac	
Congé de maternité	
Sécurité nautique	14
Rappel - Mise à l'eau	15
Nos entrepreneurs	16
	17
Petites annonces	18

# Inauguration du sentier « Les oiseaux du Magasin général » en quelques images



## Lac-Édouard prend soin de ses touristes



Conscient de l'importance de son industrie touristique, la Municipalité de Lac-Édouard, de concert avec Tourisme Haute-Mauricie, est intervenue de deux façons pour aider nos entrepreneurs touristiques : l'élaboration d'une carte numérique Ondago et la présence de deux guides touristiques.

Au Magasin général de Lac-Édouard, les clients, visiteurs et touristes pourront télécharger la carte de la Municipalité de Lac-Édouard sur laquelle on retrouve toutes les entreprises et les centres d'intérêts touristiques de Lac-Édouard.

ONDAGO est une application mobile disponible sur les plateformes iOS et Android permettant de transformer des cartes papier ou numérique en cartes riches, interactives et géolocalisées.

Grâce à ONDAGO, les visiteurs de Lac-Édouard pourront avoir sur leur téléphone cellulaire ou sur leur tablette électronique toutes les informations (textes et photos) relatives aux nombreux attraits touristiques de Lac-Édouard. Une fois la carte téléchargée, ils pourront se déplacer à pied, à bicyclette ou en voiture pour visiter notre magnifique village. Nul besoin de réseau.

Tous auront accès à toutes les informations de nature culturelle, historique ou autre concernant nos gîtes, nos pourvoiries, nos commerces, notre église, notre école, etc. Nous avons même inclus l'historique de chacune des maisons du village. Pour en savoir plus sur cette application mobile, visitez [ondagoapp.com](http://ondagoapp.com)

De plus, grâce à une initiative de mesdames Valérie Fortin et Marie-Josée Tousignant de Tourisme Haute-Mauricie, deux guides touristiques seront à Lac-Édouard tout l'été et ce, à raison de deux jours par semaine, soit les vendredi et samedi. Dans le but de bien les former, une visite de toutes les entreprises touristiques de Lac-Édouard a été effectuée les 6 et 7 juin dernier. Nos jeunes guides ont pu s'informer sur toutes les caractéristiques et offres de chaque entreprise.

Merci à tous nos entrepreneurs touristiques pour leur chaleureux accueil et Bravo à Tourisme Haute-Mauricie pour cette belle initiative.

Qu'est devenu l'ancien Sanatorium de Lac-Édouard ? Artur se fera un plaisir de vous mettre au parfum...des fraises et des légumes cultivés dans notre coin de pays. De plus, profitons de cette visite pour apprivoiser la faune ailée, en connaître un peu plus sur la sauvegarde du martinet ramoneur.



Maintenant, allons visiter Les coffrets de Lorraine, artisane de chez nous aux multiples talents. De plus, la cueillette des champignons n'a plus de secrets pour elle.



## Lac-Édouard prend soin de ses touristes

Quant à nos pourvoiries et gîtes, une visite vous convaincra sûrement d'y passer quelques jours.

À deux pas de l'église, Nathalie et Louis vous accueilleront au Gîte du presbytère. Péchés de gourmandise permis...



Maintenant, déplaçons-nous vers le Gîte d'Édouard.

Situé tout près de la gare, vous y retrouverez une ambiance chaleureuse et des repas comme à la maison. De plus, Nicole est une hôtesse hors-pair.



Situé en bordure de notre magnifique lac, Manon et Richard du Domaine du Lac-Édouard vous accueilleront chaleureusement. Laissez-vous bercer par le clapotis de l'eau en prenant un apéro sur la terrasse,



À la Pourvoirie Le Goéland, autre site enchanteur, vous serez guidés par Lucie qui se fera un plaisir de vous faire connaître tous les services disponibles à cet endroit.



Quant à La Seigneurie du Triton, vous y vivrez un moment privilégié en écoutant Annie, Sandra ou Isabelle vous raconter une page d'histoire de ce site enchanteur.



*Cet été, venez visiter Lac-Édouard avec nous, Félix, Camille, Laura et Laurie*

## PROGRAMMATION FÊTE NATIONALE 2017



# PROGRAMMATION 2017

## FÊTE NATIONALE À LAC-ÉDOUARD

**Méchoui : N'oubliez pas d'acheter vos billets au Magasin général**

**Coût : Enfant 5 à 11 ans, 5 \$ / Jeune 12 à 17 ans, 10 \$  
Adulte, 18 \$**

- 14 h** Ouverture des festivités et discours patriotique
- 14 h 15** Spectacle théâtral et musical des élèves de la P'tite École
- 15 h** Activités pour toute la famille
  - Jeux d'adresse intérieurs et extérieurs
  - Tournoi de fers, « washers » et cartes
- 17 h 30** Tirage prix de participation
- 18 h** Souper (Méchoui)
- 19 h 30** Tirage prix de présence
- 20 h** Musique et danse
- 22 h** Feu de joie (si la température le permet)

# QUÉBEC

**emblème de notre FIERTÉ!**

## LE VENDREDI 23 JUIN



## Le lac des Déchets n'est plus

Le lac des Déchets est cette étendue d'eau située entre le sanatorium et la voie ferrée du Canadien National. Le 31 mai dernier, la Commission de toponymie du Québec avisait la Municipalité de Lac-Édouard que ce lac porterait désormais le nom de lac Florenz-Ziegfeld. Qui donc était ce monsieur Florenz Ziegfeld et qu'est-ce qui le relie à Lac-Édouard?

Natif des États-Unis, monsieur Ziegfeld était bien connu dans le monde du cinéma muet. Sa troupe de danseuses, les « Ziegfeld Follies », de renommée internationale, se produisait dans les grandes capitales du monde. Lorsqu'il venait au Lac-Édouard, monsieur Ziegfeld était accompagné de son médecin personnel et de son masseur, de son épouse, l'actrice Billie Burke, d'une infirmière attachée à sa personne, de leur fille Patricia, de valets et de cuisiniers. Le reste du personnel était recruté sur place. Dans les années 1925, tout ce monde arrivait à Lac-Édouard à bord d'un wagon particulier, qu'on remisait sur une voie de garage. Chaque jour, un télégraphiste prenait contact pour lui avec le reste du monde, de sorte qu'il pouvait continuer à veiller de près à ses affaires, même au cœur de la forêt. C'est ainsi qu'il était informé régulièrement, aussi bien du genre de costume que portaient ses danseuses, de l'endroit où elles se produisaient, que des cotes de la Bourse à Wall Street.



Son épouse, Billie Burke, connaissait également à cette époque une grande popularité. Elle possédait son chalet particulier près de la résidence principale du domaine Ziegfeld. Deux jeunes filles du village, les sœurs Simone et Marguerite Bertrand, ont été à son service pendant quelques années. Billie Burke avait des exigences bien particulières; notamment, elle ne dormait que dans des draps de satin, qui devaient être lavés séparément par une des sœurs Bertrand. En revanche, si elle avait de ces habitudes bien à elle, elle se montrait très généreuse à certaines occasions comme lors de l'anniversaire de naissance de ses deux employées. Mme Burke remettait à chacune un billet de 100 \$. À cette époque, c'était tout un cadeau que de recevoir un tel billet.



Le « Domaine Ziegfeld » - car c'est ainsi qu'on l'appelait – comprenait, en plus de la résidence principale, toutes les dépendances usuelles, camp des guides, abri à bois, cabane à canots, glacière, etc. Un système électrique mû par une génératrice à gaz et un système d'eau courante alimenté par un puits de surface complétaient l'ensemble des installations. Dans le but d'en faire l'élevage, monsieur Ziegfeld avait importé des ouaouarons dont il consommait la chair des cuisses. C'était un mets recherché et très savoureux. Il pratiquait également l'élevage de faisans et en relâchait un certain nombre chaque automne. Ses amis et lui en chassaient bien quelques-uns, mais le but qu'il poursuivait était d'un autre ordre : il espérait que ces oiseaux puissent survivre pendant les longs et rigoureux hivers, s'acclimater et se reproduire à l'état sauvage. Ne ménageant aucun effort pour y arriver, il employait quelques hommes chargés de les nourrir au cours de la saison froide. Ceux-ci devaient également enlever la neige accumulée sur le toit des bâtiments et faire de menus travaux intérieurs. Malheureusement, ce ne fut pas le succès tant espéré et les faisans ne survécurent que quelques années avant de disparaître complètement.

Monsieur Ziegfeld avait bâti sa fortune grâce à ses transactions à la Bourse et à son entreprise cinématographique à l'époque du cinéma muet. C'est pendant la crise économique de 1929, lorsque la Bourse s'effondra et au moment de l'arrivée du cinéma parlant, qu'il perdit toutes ses richesses. Son domaine, ses bateaux et l'ensemble de ses biens à Lac-Édouard furent liquidés pour des sommes ridicules.

Tiré de : Gagnon-Lebel, Marguerite, Si le Lac Édouard m'était conté..., Chicoutimi, 1995. 297 pages.

## Le lac des Déchets n'est plus (suite)

Île Ziegfeld (île #2, sur le lac Édouard) est la petite île, près de l'île Harding, côté nord. Venant du nord, c'est la première île qu'on rencontre à l'entrée de la Steam Boat Bay, côté ouest. Elle porte le nom de son premier propriétaire, M. Florenz Ziegfeld, producteur de cinéma muet dans les années 1920.

Monsieur Ziegfeld était, lui aussi, d'une grande générosité. Il apportait dans ses bagages des bobines de films qu'il produisait en Californie. Ses films étaient présentés aux patients du Sanatorium dans le but de leur apporter quelques distractions.

Le couple Ziegfeld-Burke eut une fille, Patricia (à droite sur la photo). Cette dernière appréciait grandement ses séjours à Lac-Édouard. Patricia a épousé monsieur William Robert Stephenson. Ils eurent trois filles, Cecilia, Florenz, Susan et un garçon, William Robert Jr. Ces derniers vivent toujours au États-Unis.

Monsieur Armand Simard, père de Colette, résidente de Lac-Édouard, a été au service de monsieur Ziegfeld. D'ailleurs, il en est fait mention dans le livre écrit par Billie Burke, « With a feather on my nose », à la page 191.

Pour plus d'information, voir : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Florenz\\_Ziegfeld](http://fr.wikipedia.org/wiki/Florenz_Ziegfeld)  
<http://www.musicals101.com/ziegbio.htm>



## Nos entrepreneurs, notre fierté !



Dans le numéro de mai 2017, à la rubrique intitulée « **Nos entrepreneurs, notre fierté** », nous avons omis d'indiquer la Seigneurie du Triton. Nous nous excusons pour cette malencontreuse erreur qui a pu faire croire que nous n'étions pas fiers de cette entreprise.

Nous tenons à vous réitérer que nous sommes très fiers de tous nos entrepreneurs. Ces personnes débutent souvent leur journée bien avant la plupart des gens et la terminent alors que la plupart d'entre nous sommes au lit. Lac-Édouard progresse aussi grâce au tourisme.

**Encore une fois, toute notre admiration à nos entrepreneurs.**

Larry Bernier, maire

## Activité familiale au Triton



### Initiation à la pêche en famille

Quand: 8 juillet 2017 de 9 h à 17 h

Où: À la Seigneurie du Triton

Quoi: Initiation de pêche à la truite au lancer léger

Qui: Familles habitant à Lac-Édouard (maximum de 2 enfants par adulte)

### Programme de la journée

- Transfert en bateau à 8 h 30
- Accueil historique
- Prêt du matériel de pêche et d'une boîte de vers
- Atelier d'initiation de pêche de 9 h à 11 h
- Départ sur le territoire de pêche
- Mini clinique de maniement d'un bateau moteur
- Shore-lunch entre midi et 13 h 30
- Retour à la pêche
- Départ au plus tard à 19 h

### Les prix :

Adulte : 80 \$, taxes incluses (accompagné d'au maximum 2 enfants gratuit)

Enfant de 4 à 13 ans : GRATUIT (accompagné d'un parent)

Jeune de 14 à 17 ans : 40 \$, taxes incluses (accompagné d'un parent)

Les adultes doivent posséder un permis de pêche provincial

Les enfants peuvent participer au quota de pêche de l'adulte accompagnateur possédant un permis en règle.

Vivez une journée de pêche de rêve en apprenant les techniques de base, en profitant du calme de la nature environnante et d'un service hors-pair offert par les membres de l'équipe de la Seigneurie du Triton. Cette activité vous permettra également de manger à notre fameux Shore-lunch le midi.

La pêche à la truite peut être un peu plus difficile à cette période puisque l'eau des lacs est plus chaude, la truite se tient donc plus en profondeur et est moins active. Mais vous procurerez à toute la famille des souvenirs uniques que chacun chérira et aimera se remémorer.

C'est une expérience hors du commun au cœur de la nature, loin des tracasseries du quotidien, qui aidera à tisser des liens familiaux encore plus forts autour d'une activité procurant bien-être ainsi qu'un sentiment de liberté. Se retrouver en plein milieu d'un lac, au calme avec seule trame de fond le bruit de la nature environnante : le rêve et la magie du Triton.



## Petites annonces

### Vente de garage au profit de l'église



Les 20 et 21 mai dernier se tenait, au sous-sol de l'église, une vente d'objets usagés dans le but d'amasser des sous pour l'entretien de l'église de Lac-Édouard. Dépassant l'objectif visé, cette activité a permis d'amasser la rondelette somme de 680 \$. Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à son succès.

Johanne Marchand, marguillière

### Gîte d'Édouard, fermé pour l'été

Le Gîte d'Édouard sera temporairement fermé pour une période de trois mois soit en juin, juillet et août 2017.

Il me fera plaisir de vous accueillir sous mon toit à compter du 10 septembre prochain.

Bon été à toutes et à tous, Nicole Ouellet.

### Emploi d'été à la Coop

La Coop recherche un étudiant pour un emploi d'été. L'employé devra servir les clients à la caisse, recevoir et placer la marchandise et toutes autres tâches se rapportant au bon fonctionnement du magasin.



Pour postuler, adresser votre demande à :  
 macoople@gmail.com ou au : 148, rue Principale  
 Lac Édouard (Québec) G0X 3N0  
 À l'attention de : Huguette Cloutier

### Inondation au Québec

Grâce à la grande générosité de tous, nous avons pu recueillir une somme de 971 \$. La Municipalité de Lac-Édouard comblera ces dons pour atteindre un montant de 1 000 \$. Nous ferons parvenir ce montant à la Croix-Rouge canadienne afin qu'elle le distribue aux sinistrés.

Merci à toutes et à tous pour votre grande générosité,  
 Marthe Chabot et Larry Bernier



### Ordures-Récupération



Depuis plusieurs années, la Municipalité de Lac-Édouard a demandé à ses citoyens de mettre leurs matières recyclables dans des sacs bleus ou transparents.

**Quant aux ordures, elles doivent aller dans des sacs verts ou noirs, ces derniers devant être déposés dans une poubelle, en métal ou en plastique, munie d'un couvercle ou dans un bac en bois fermé.**



Beaucoup de contribuables ont compris que ces mesures visaient une meilleure gestion des matières résiduelles, un travail plus facile pour les éboueurs ainsi qu'un environnement plus propre.

En effet, lorsque les sacs verts ne sont pas protégés par une poubelle fermée, les oiseaux et les mammifères ouvrent ces sacs et répandent les ordures dans l'environnement.

Concernant ceux qui déposent leurs sacs à ordures dans un congélateur usagé. Pour des raisons évidentes d'esthétique, nous demandons que ces derniers soient recouverts de bois (côtés et couvercle).

Avec la collaboration de tous, nous ferons de notre environnement un milieu où il est agréable de vivre.

Le Conseil municipal de Lac-Édouard

Veuillez prendre note que la salle d'exercice du gymnase sera fermée du mardi 20 juin au jeudi 29 juin.

Merci pour votre compréhension.  
 Johanne Marchand,  
 Directrice générale  
 Municipalité de Lac-Édouard

## CHRONIQUE L'AVERTISSEUR

### La prévention incendie en période estivale

#### L'utilisation du barbecue

- Assurez-vous de la stabilité de l'appareil, un barbecue qui bascule, ça gâche un repas !
- Ne l'adossez pas à une structure ou à un mur inflammable (dégagement minimum de 60 cm).
- Ne l'approchez pas de la porte-fenêtre, car le monoxyde de carbone s'infiltrerait et vous pourriez vous intoxiquer.



#### Les feux extérieurs

- Les soirées chaudes vous donneront peut-être envie de faire griller quelques guimauves sous un ciel étoilé. Il est obligatoire de le faire dans un foyer extérieur muni d'un pare-étincelle et sur pattes.
- Pensez à vos voisins, respectez-les, car parfois la fumée constitue une nuisance pour l'entourage, évitez de placer le foyer trop près d'éléments combustibles (bâtiment, véhicule, arbuste) pour éviter les risques de propagation.
- N'oubliez pas qu'aucun feu à ciel ouvert n'est permis en milieu urbain.

#### Au chalet

- Vérifiez vos avertisseurs de fumée et monoxyde de carbone (CO). S'ils n'ont pas été enlevés durant la période de gel, il se peut que leur fonctionnement soit affecté, n'hésitez pas à les remplacer, car ces appareils sauvent des vies.
- En forêt, les services de secours sont éloignés. Rien n'est plus efficace qu'être préventif! Faites vérifier vos extincteurs portatifs, si vous n'en avez pas, faites-en l'achat et apprenez à les utiliser.
- Ayez à votre disposition une trousse de 72 heures qui contient tout ce qu'il faut pour survivre durant ce délai lors d'isolement dû à un sinistre (feu de forêt, inondation, etc.).
- Prévoyez des équipements de protection : une pompe portable, un boyau, une lance, etc.
- Sachez comment réagir en situation d'urgence : avoir les connaissances de base en secourisme et une bonne connaissance de votre environnement, des chemins d'accès, l'emplacement du voisin le plus proche.
- Ayez à portée de main vos données de localisation géoréférencées qui vous ont été fournies par la Ville et le numéro de la borne d'évacuation d'urgence la plus près de votre chalet et avisez quelqu'un de votre entourage de la durée prévue de votre séjour.

Nous vous souhaitons une agréable saison estivale, si vous désirez plus d'informations sur ce sujet, communiquez avec la division prévention du Service de sécurité incendie de Ville de La Tuque au 819 523-9797.



Alexandre Bilodeau, t.p.i.  
Capitaine à la prévention

## Des nouvelles de votre Coop



Nos ventes sont encore en croissance. En effet, à la fin de mai 2017, elles atteignaient 279 697 \$, soit 10 377 \$ de plus qu'à pareille date l'an dernier; une hausse de 4 %.

Continuons d'appuyer notre Coop. Achetons à notre magasin général.

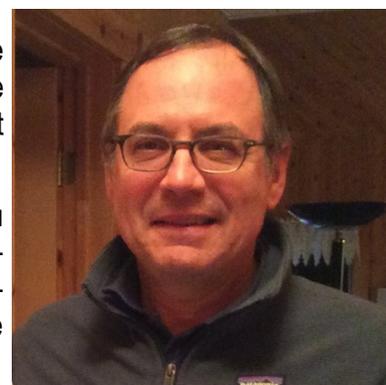


## Remerciements à nos bénévoles

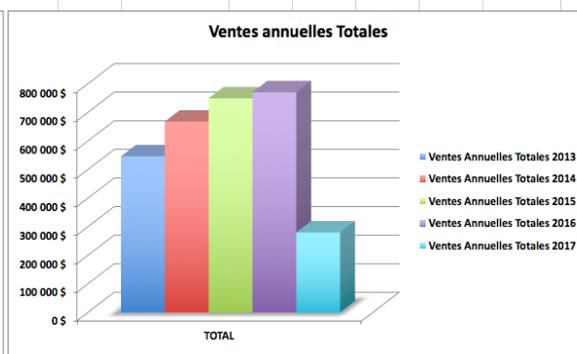
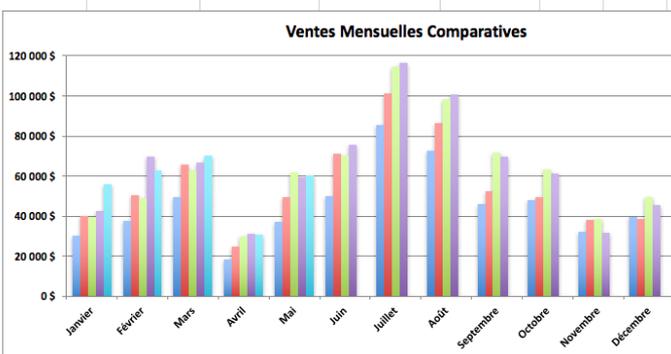
Le 31 mai dernier, un groupe de bénévoles a fait l'inventaire au Magasin général. Nous voulons remercier chaleureusement toutes ces personnes pour toutes les heures qu'elles ont consacrées à la Coop. Sans nos bénévoles, la Municipalité de Lac-Édouard ne serait pas la même.

Merci à Marthe Bolduc, Hélène Carbonneau, Lise Charland, Huguette Cloutier, Carole Côté, Jean-Raymond Côté, Daniel Dompierre, Pierrot Doucet, Suzanne Frigon, Josette L'Heureux, Johanne Marchand, Sylvie Mc Mahon, Nathalie Milette, Hélène Morisset et Édith Verreault.

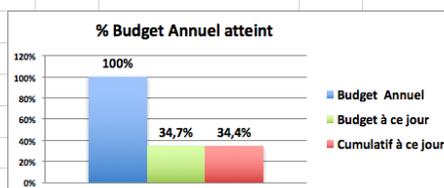
Un grand merci également à monsieur Michael Bernier qui a gracieusement procédé au montage des capsules vidéos qui tournent en boucle au comptoir d'informations touristiques, ainsi que pour sa participation au projet Ondago. Merci Michael pour tout le travail bénévole accompli dans tout ce qui concerne l'informatique de la Coop de Solidarité de Lac-Édouard.



Jules Morisset, vice-président, Coop de Solidarité de Lac-Édouard

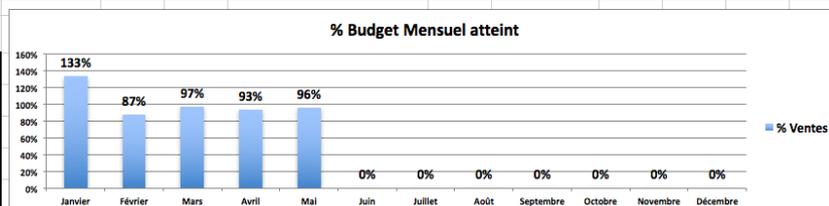


	Budget Annuel	Cumulatif à ce jour
Magasin	560 000 \$	169 859 \$
Essence	252 000 \$	109 838 \$
<b>Total</b>	<b>812 000 \$</b>	<b>279 697 \$</b>



### Mai 2017

	Ventes Mensuelles		
	Budget	À ce jour	Écart
Magasin	45 000 \$	45 254 \$	254 \$
Essence	18 000 \$	14 954 \$	-3 046 \$
<b>Total</b>	<b>63 000 \$</b>	<b>60 208 \$</b>	<b>-2 792 \$</b>



## Travaux dans la bande riveraine, en cours d'eau et en milieu humide



### AVIS À TOUS

Si vous vous proposez de faire des travaux dans une bande riveraine, dans un cours d'eau ou dans un milieu humide (marais, marécage, tourbière, étang, etc.) nous vous suggérons de contacter l'inspecteur municipal de la Municipalité de Lac-Édouard, M. Jean-François Lessard, avant de

commencer les travaux. Voici ses coordonnées :

Téléphone : 819-653-2238

Télécopieur : 819-653-2338

Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca

Internet : [www.lacedouard.ca](http://www.lacedouard.ca)

### Entrepreneurs, avant d'intervenir près d'un lac, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide... renseignez-vous !

#### ■ Vous avez des responsabilités...

Avant d'entreprendre des travaux dans un plan d'eau ou en bordure de celui-ci, qu'il s'agisse d'un lac, d'un cours d'eau à débit régulier ou intermittent, d'un étang, d'un marais, d'un marécage ou d'une tourbière, RENSEIGNEZ-VOUS!

Vérifiez auprès de votre client pour savoir s'il détient les autorisations requises par le Ministère. Ces travaux peuvent également nécessiter un permis de la municipalité ainsi qu'une autorisation du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur Faune Québec, en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.

Vous pouvez également ajouter au contrat que vous prévoyez signer avec votre client, une clause spécifiant qu'il s'engage à obtenir les autorisations requises et à vous fournir les informations nécessaires à la réalisation des travaux.

#### ■ ... Il y a des conséquences !

Si vous ne prenez pas ces précautions, vos employés et vous-même pourriez être tenus responsables d'avoir exécuté des travaux non autorisés. De plus, des poursuites pourraient être intentées contre vous. Faites donc preuve de prévoyance! Restaurer un écosystème aquatique ou un milieu humide engendre des frais importants pour les contrevenants.

#### ■ Si vous devez intervenir dans un lac, un cours d'eau, un milieu humide ou en bordure de ceux-ci, sachez que...

En vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.Q.E., c. Q-2) et de ses règlements d'application, la rive, le littoral et la plaine inondable des lacs ou des cours d'eau (à débit régulier ou intermittent), les étangs, les marais, les marécages et les tourbières, font l'objet de diverses mesures de protection.

Ces écosystèmes fragiles sont source de vie pour nombre d'animaux et de plantes. Ils constituent une richesse écologique, économique, sociale et récréative à préserver pour le bien de tous.

Cependant, ces milieux subissent de fortes pressions qui résultent d'interventions humaines réalisées à diverses fins : agriculture, activités industrielles, urbaines ou de villégiature. Prendre conscience de la portée de ce genre d'intervention devrait motiver tous et chacun à mettre du sien pour protéger ces milieux.

## Travaux dans la bande riveraine, en cours d'eau et en milieu humide (suite)

### ■ Certaines activités causent des torts considérables...

Les travaux que vous effectuez dans un lac, un cours d'eau, un milieu humide ou en bordure de ceux-ci peuvent avoir des conséquences irrémédiables pour le milieu environnant : ils sont susceptibles d'entraîner l'érosion des rives, la mise en suspension de sédiments dans l'eau, l'envasement de frayères, la disparition d'espèces menacées; ils peuvent aussi accroître les risques d'inondation, voire même détériorer des paysages.



### ■ Avant d'entreprendre un chantier, faites preuve de prévoyance... Informez-vous!

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec le Centre d'information du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux Changements climatiques (MDDELCC) :

Téléphone : 418-521-3830 ou sans frais : 1 800 561-1616

Télécopieur : 418-646-5974 Courriel : [info@mddefp.gouv.qc.ca](mailto:info@mddefp.gouv.qc.ca) Internet : [www.mddefp.gouv.qc.ca](http://www.mddefp.gouv.qc.ca)

Ou à la Municipalité de Lac-Édouard :

Téléphone : 819-653-2238 Télécopieur : 819-653-2338

Courriel : [jean-francois.lesard@lacedouard.ca](mailto:jean-francois.lesard@lacedouard.ca) Internet : [www.lacedouard.ca](http://www.lacedouard.ca)

Source : Ministère du Développement durable, de l'environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP)  
<http://www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/rives/entrepreneur/index.htm>

## Les fourmis sont de retour...



Les fourmis sont peut-être de retour dans votre maison. Voici comment vous débarrassez de ces insectes qui envahissent vos résidences :

1- Épandez, au pied du solage de votre maison, de l'insecticide pour fourmis à base de Dioxyde de Silice 80% (ex. Insectigone).

2- Déposez, à l'intérieur, quelques gouttes de Borax 5,4% (ex. Antex) près de l'endroit par lequel elles entrent dans votre demeure ou sur leur chemin. Si vous avez des animaux domestiques, utilisez des trappes à fourmis contenant du Borax 5% (ex. Ant Trap).

Pour de plus amples informations sur ce sujet, consultez le site Internet : [http://www2.ville.montreal.qc.ca/insectarium/toile/info\\_insectes/fiches/fic\\_fiche20\\_fourmis.htm](http://www2.ville.montreal.qc.ca/insectarium/toile/info_insectes/fiches/fic_fiche20_fourmis.htm)

## Parc municipal



La saison 2017 bat son train et nous aimerions vous informer des activités du Parc municipal (anciennement identifié plage du San) pour la saison estivale.

► Voici les principales activités :

Samedi 15 juillet : Fête au Parc et Course provinciale de canots.

Samedi 29 juillet : Festival d'été et Tournoi de volley-ball.

Vendredi 11 août au dimanche 13 août : Kayak de Mer Ô Lac Édouard

► Heures d'ouverture du Parc municipal :

La barrière d'accès au parc sera ouverte tous les jours du 15 mai au 15 octobre, de 9 heures à 21 h.

Merci et bienvenue à votre Parc !

## Vivre en sécurité avec l'ours noir... Une question de responsabilité

### Soyez prévoyant

Il est important, en premier lieu, de mettre en œuvre ces mesures préventives :

- Ne nourrissez jamais les ours.
- Entreposez la nourriture et les ordures hors de leur portée.
- Diminuez les odeurs associées à la nourriture et aux ordures.
- N'installez pas de mangeoires d'oiseaux en été.



### Vivre en sécurité avec l'ours noir

L'ours ne doit pas croire que la nourriture provenant de l'activité humaine est de la nourriture facile à obtenir. Si cela devient le cas, l'ours perd sa peur des humains et devient rapidement un animal à craindre. Respecter les consignes précédentes, c'est accroître votre sécurité et la sécurité de ceux et celles qui fréquentent les secteurs boisés!

### Réagissez correctement

Les ours noirs ont des personnalités bien différentes : chaque rencontre avec cet animal est unique. En tout temps, rappelez-vous que l'ours est un animal sauvage au comportement imprévisible, ne vous approchez jamais de lui et encore moins de ses petits. Rappelez-vous également que l'ours noir peut parfois se dresser sur ses pattes arrière. En agissant ainsi, il ne cherche généralement qu'à mieux identifier une odeur ou une source de bruit.

### Que faire en présence d'un ours noir

Voici quelques recommandations importantes à respecter si vous rencontrez un ours :

- Restez calme et évaluez la situation. Si l'animal est loin et qu'il ne vous a pas encore vu, parlez-lui doucement pour qu'il vous identifie en tant qu'humain. Retournez d'où vous venez et attendez qu'il soit parti ou prenez un autre chemin pour le contourner. En tout temps, gardez le contact visuel avec lui pour voir sa réaction.
- Si vous surprenez un ours et que celui-ci se montre agressif, reculez lentement tout en lui parlant. Mettez de la distance entre lui et vous. Ne le quittez pas des yeux. Le fait de s'éloigner de lui peut le rassurer et le calmer.
- Évitez de crier et de courir car cela l'encouragera à vous poursuivre, sauf si vous pouvez très rapidement gagner un lieu sûr.
- Si votre éloignement ne calme pas l'animal et que celui-ci manifeste une grande agitation, c'est qu'il s'agit probablement d'une femelle qui craint pour la sécurité de ses petits. Dans une telle situation, continuez de vous éloigner d'elle sans courir, tout en gardant un contact visuel avec l'animal. De faire le mort est une stratégie ultime qui peut rassurer la mère, car vous ne représentez plus une menace pour ses petits.
- Si un ours vous suit de façon insistante, faites-lui face et montrez-vous imposant. Agitez les bras au-dessus de votre tête. Parlez fort. Tentez de l'impressionner. Avec un bâton, tapez sur les arbres ou au sol. Cela devrait suffire à le faire fuir. Le fait de monter dans un arbre peut vous mettre à l'abri d'un ours curieux et peu vindicatif, mais cette manœuvre comporte des risques car les ours peuvent également grimper dans les arbres.

### En cas d'attaque

Utilisez une bonbonne de poivre de Cayenne si vous en avez une en votre possession. Visez les yeux. Profitez de son inconfort pour quitter les lieux rapidement. Défendez-vous avec tout ce que vous avez sous la main (roche, bâton, hache, rame, etc.).

Source : <https://www.mffp.gouv.qc.ca/faune/securite/ours-responsabilite.jsp>

## Incendie à la Seigneurie du Triton

Plusieurs d'entre vous ont retenu leur souffle le 29 mai dernier en entendant et voyant les nouvelles! Rassurez-vous, la clientèle ainsi que l'équipe, ne sont nullement en danger et chacun est bien sain et sauf. Aucun séjour n'a été compromis puisque l'incendie n'a pas atteint les bâtiments principaux. Uniquement la grange et l'atelier-musée ont été atteints, ce sont toutefois des pertes totales. Dommage pour l'histoire de ces bâtiments, mais également pour tout leur contenu... L'origine de l'incendie est accidentel, et ce, malgré toutes les précautions prises, il fût rapide et dévastateur, mais rapidement contrôlé et limité.



Tous les équipements d'entretien, de menuiserie, de plomberie, de mécanique, il n'en reste plus rien... les moteurs de rechange, le côté-à-côté, les outils, les matériaux de construction, il ne nous restait pas même un clou ! Au Triton, vous le savez, nous ne faisons rien à moitié, nous sommes isolés et avons tout en double et même en triple pour toujours avoir sous la main les matériaux afin de réparer les bris soi-même ! Une toilette était brisée, elle était changée en moins de 10 minutes, une vitre cassée, même chose, une pièce de rechange pour un moteur, une sécheuse, une tondeuse, toute autre pièce de rechange vous venant à l'esprit, nommez-La, nous l'avions !

Tout était à la grange, et maintenant partie en fumée... Tout cela pour vous dire l'impact organisationnel au niveau du département de la maintenance. L'équipe sur place a été formidable, prompte à répondre et à aider du mieux possible, nous avons la chance que nos équipements d'incendie aient été vérifiés et inspectés le samedi précédent et d'avoir au sein de notre équipe 4 pompiers à temps partiel et un pompier auxiliaire, les pompes incendies étaient fonctionnelles en moins de 3 minutes et avions de l'eau aux lances !



Nous tenons à remercier les casernes de Lac-Édouard et de Ville La Tuque qui ont répondu à l'appel rapidement et efficacement ainsi que les équipes volantes et terrestres de la SOPFEU qui ont été promptes à réagir afin d'empêcher des dégâts qui auraient pu se propager à l'ensemble du site et à notre merveilleuse forêt.

Merci également à tous ceux ayant manifesté votre support moral, à ceux nous ayant envoyés des mots d'encouragement, à ceux qui ont proposé leur aide, à la sollicitude de nos fournisseurs et collaborateurs, tout cela nous a aidé beaucoup et nous a donné énormément de courage.

Les travaux de nettoyage et de préparation sont bien avancés afin que le rythme habituel reprenne et que nous ayons à nouveau accès à notre efficace service de maintenance. Nous prenons ce triste événement comme un nouveau défi et sommes désireux de reconstruire rapidement et pouvoir aller de l'avant. Notre priorité restant tout de même notre clientèle.

Soyez assurés que si vous vous dirigez bientôt au Triton pour passer vos vacances, pour prendre un repas ou une visite historique ou encore une activité de journée, nous sommes prêts à vous accueillir chaleureusement !

À bientôt,  
La famille et l'équipe du Triton



## Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale  
Lac-Édouard  
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238  
Télécopie : (819) 653-2338  
Messagerie : [infos@lacedouard.ca](mailto:infos@lacedouard.ca)

### Heures d'ouverture du bureau municipal

**Lundi au jeudi :**  
**8 h à 12 h et 13 h à 16 h**

**Vendredi : 8 h à 12**



Retrouvez-nous sur le Web :  
[www.lacedouard.ca](http://www.lacedouard.ca)



Facebook :  
[www.facebook.com/LacEdouard](http://www.facebook.com/LacEdouard)

### DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE

Communiquez avec madame Johanne Marchand,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
(819) 653-2438 / Courriel : [johanne.marchand@lacedouard.ca](mailto:johanne.marchand@lacedouard.ca)

### PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard  
Inspecteur municipal  
(819) 653-2238 / Courriel : [jean-francois.lessard@lacedouard.ca](mailto:jean-francois.lessard@lacedouard.ca)

### CHANGEMENT D'ADRESSE - DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais  
Directrice générale adjointe et agente de développement rural  
(819) 653-2238 / Courriel : [melanie.dagenais@lacedouard.ca](mailto:melanie.dagenais@lacedouard.ca)

### ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les assemblées publiques du Conseil municipal de Lac-Édouard se tiennent  
le deuxième mercredi du mois à 19 h.

**Date de la prochaine assemblée régulière :**  
**Le mercredi 12 juillet 2017 à 19 h**

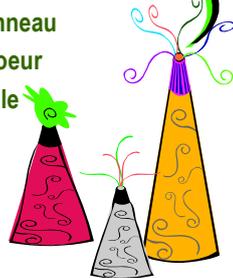
## Bonne Fête

### Juin

- 21 : Pierrot Doucet
- 22 : Daniel Gélinas  
Annabelle Charest
- 24 : Patrice Lapointe

### Juillet

- 3 : Michael Bernier  
Sylvie Carbonneau
- 10 : Adrien Francoeur
- 11 : Anita Robitaille



### Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec les responsables du journal **avant le 1<sup>er</sup> mercredi du mois, soit le 5 juillet** pour le prochain numéro.

La mise en page du Tour du Lac nécessite plusieurs jours de travail. Donc, vous comprendrez qu'il nous est impossible de publier des articles à la dernière minute.

**N.B. Toutes les informations doivent nous parvenir par écrit : courriel ou texte manuscrit.**

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Larry Bernier et Rollande Lecours  
(819) 653-2155

Courriel : [bernier.lecours@xplornet.ca](mailto:bernier.lecours@xplornet.ca)